Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 22 février 2019

Lutte contre le travail illégal : Opération inopinée de contrôle des conducteurs de Véhicule de Transport avec Chauffeurs (VTC)

Dimanche 10 février 2019, un contrôle des conducteurs de véhicule de transport avec chauffeur (VTC) a été mené sur le rond-point de l'Europe à Moutiers.

Le rond point de l'Europe à Moutiers est le lieu de passage pour les accès sur Méribel et Courchevel.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale de lutte contre le travail illégal dans le secteur du transport avec chauffeur. Les contrôles ont porté sur la légalité des statuts des chauffeurs de VTC, les documents présentés (attestations de détachement, documents justifiant d'une existence juridique de société ou de travailleur indépendant, inscription au registre des exploitants de voiture avec chauffeur, contrats de travail, fiches de paie, déclarations préalables à l'embauche, certificats A1).

Organisée dans le cadre du CODAF (comité opérationnel départemental anti-fraude) présidé conjointement par Monsieur le Préfet et Madame la Procureure d'Albertville, cette opération a mobilisé plusieurs services de l'État : la gendarmerie nationale, des agents de la DREAL (unité de contrôle des transports routiers des deux Savoie), de la DIRECCTE (inspection du travail), de la DDFIP (finances publiques) et de l'URSSAF.

Sur les 34 sociétés contrôlées, 9 vont faire l'objet d'investigations complémentaires compte tenu des premiers constats effectués.

Service communication | Préfecture de la Savoie
Claire BRIANÇON-MARJOLLET & Claire PROST
pref-communication@savoie.gouv.fr | Tél. : 04 79 75 50 15 & 04 79 75 50 16 | Port. : 06 24 99 84 67